

Conseil Portuaire Lanton



Mercredi 23 octobre 2019



Ordre du jour

1. Etat des dossiers structurels;
2. Point sur le budget en cours;
3. Informations sur les tarifications 2019 et 2020;
4. Travaux;
5. Le dragage;
6. Questions diverses.



1. Le Syndicat Mixte des ports du Bassin d'Arcachon

- 2 ans d'existence: anniversaire le 26 juillet avec inauguration du port du Rocher (CD33, commune de La Teste et SMPBA),
- 124 délibérations, règlement de police, règlement de gestion, règlement sur bateaux patrimoniaux...
- 25 personnes pour gestion portuaire, investissements, maintenance portuaire terrestre et maritime, police portuaire et fonctionnement du SMPBA.
- Quelques chiffres: 14 ports, 4500 usagers, 1,7M€ de redevances, 4,5M€ de budget annuel...
- Un site internet smpba.fr (plus de 100 000 vues);
- Une lettre régulière d'information: « Et sur les ports » (4^{ème} à venir);
- Réunions bi hebdomadaires avec le SIBA (tous dossiers dragages et balisages);



- Structure inédite d'un conseil consultatif de 23 usagers sur tous les ports. Réuni avant chaque conseil syndical en totalité, ou de manière partielle pour certains sujets (exemples sanitaires de Fontainevieille, ...);
- AOT disponibles en ligne avec mise à jour tous les 1^{er} du mois;
- CTAOT réunis parallèlement aux commissions de cultures marines (prochains 6 novembre);
- Consultation sécurité avant les fêtes 2019/2020 (pas de besoin à Lanton);
- Nettoyage listes d'attente (Lanton: 526 inscrits, plus ancien date de 2003);
- Bornage des AOT : reste vieux port;
- Station de Fontainevieille: 1350L de Go et 21000L de SP95 délivrés depuis début 2019

- Lancement de la rédaction du schéma d'aménagement portuaire: début par les cas « simples » après les bornages (tout plaisance, tout ostréiculture);
- Création des zones de mouillages: dossier Ares sera envoyé en septembre, Lanton et Andernos début 2020. Etude puis expérimentation de mouillages innovants en cours (nécessité car le dossier s'annonce sensible);
- Renouvellements 2020: Plan d'eau, corps morts et liste d'attente jusqu'au 15 décembre;



Corps morts



Places au port

2. Budget

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	3 732 290.16 €	2 034 929.93 €	54,52%	1 697 360.23 €	45,48%
011 - Charges à caractère général	1 689 740.16 €	1 169 979.99 €	69,24%	519 760.17 €	30,76%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 048 000.00 €	697 697.45 €	66,57%	350 302.55 €	33,43%
023 - Virement à la section d'investissement	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	27 500.00 €	10 905.10 €	39,65%	16 594.90 €	60,35%
66 - Charges financières	229 550.00 €	147 093.50 €	64,08%	82 456.50 €	35,92%
67 - Charges exceptionnelles	24 000.00 €	9 253.89 €	38,56%	14 746.11 €	61,44%
68 - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0.00 €	0.00 €	0,00%	0.00 €	0,00%
Fonctionnement - Recette	3 732 290.16 €	3 674 412.13 €	98,45%	57 878.03 €	1,55%
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 460 520.16 €	1 460 520.16 €	100,00%	0.00 €	0,00%
013 - Atténuations de charges	0.00 €	6 917.47 €	0,00%	-6 917.47 €	0,00%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	1 537 200.00 €	1 469 924.95 €	95,62%	67 275.05 €	4,38%
74 - Subventions d'exploitation	734 570.00 €	734 570.00 €	100,00%	0.00 €	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	2.61 €	0,00%	-2.61 €	0,00%
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	2 476.94 €	0,00%	-2 476.94 €	0,00%
Investissement - Dépense	3 721 853.27 €	3 608 629.45 €	96,96%	113 223.82 €	3,04%
16 - Emprunts et dettes assimilées	464 650.00 €	390 906.74 €	84,13%	73 743.26 €	15,87%
20 - Immobilisations incorporelles	27 500.00 €	18 281.50 €	66,48%	9 218.50 €	33,52%
21 - Immobilisations corporelles	13 000.00 €	8 738.18 €	67,22%	4 261.82 €	32,78%
23 - Immobilisations en cours	3 216 703.27 €	3 190 703.03 €	99,19%	26 000.24 €	0,81%
Investissement - Recette	3 721 853.27 €	2 799 039.40 €	75,21%	922 813.87 €	24,79%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	834 056.22 €	834 056.22 €	100,00%	0.00 €	0,00%
021 - Virement de la section d'exploitation	713 500.00 €	0.00 €	0,00%	713 500.00 €	100,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	46 646.05 €	46 646.05 €	100,00%	0.00 €	0,00%
13 - Subventions d'investissement	2 127 651.00 €	1 887 683.00 €	88,72%	239 968.00 €	11,28%
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	30 654.13 €	0,00%	-30 654.13 €	0,00%





Budget:

- ⇒ Décision modificative au Budget 2019 au conseil du 12 septembre: prise en compte de la dotation de l'agence de l'eau (239 968€) pour l'aire de carénage;
- ⇒ Redevances 2018 recouvrées à 98,76% (21 897 €);
- ⇒ Tarifications 2019 terminées ; Résultat 1 729 048 € ;
- ⇒ Redevance 2019 recouvrées à 85%;
- ⇒ Toutes dotations 2019 reçues (CD33 en fonctionnement et investissement);
- ⇒ Convention CD33 sur enveloppe exceptionnelle La Teste: prolongation à venir.

3. Tarification 2019 et 2020:



- 2018: première année d'homogénéisation à l'échelle des 14 ports;
- Nouveaux outils de gestion portuaire et comptable ;
- Bilan: 1,7M€ de redevances,
- Lanton: 605 contrats hors passage.

	TERRESTRE	PLAN D'EAU LINEAIRE PUBLIC	PLAN D'EAU DEVANT AOT TERRESTRE	CORPS-MORTS
LANTON				
PORT DE FONTAINEVIELLE		191		
VIEUX PORT DE TAUSSAT	2	55	0	
PORT DE CASSY	15	197	9	
TOTAL PORTS DE LANTON	17	443	9	
ZMEL CORPS-MORTS				
TOTAL ZMEL PORTS DE LANTON				136

3. Tarification 2019 et 2020:



	FACTURATION PLAN D'EAU	FACTURATION TERRESTRE	FACTURATION PLAN D'EAU PASSAGE	TOTAL TTC
LANTON				
PORT DE FONTAINEVIELLE	149 929,25			
VIEUX PORT DE TAUSSAT	35 469,15			
PORT DE CASSY	124 419,48	19 798,29		
TOTAL PORTS DE LANTON	309 817,88	19 798,29		
ZMEL CORPS-MORTS				
TOTAL ZMEL PORTS DE LANTON	46 696,60			
TOTAL LANTON	356 514,48	19 798,29	38 662,38	414 975 €



Physionomie tarification 2020

- Principe et arborescence maintenus (simple, réglementaire, équitable);
- Pas d'augmentation généralisée mais quelques propositions d'aménagements aux élus pour prendre en compte les coûts d'entretien maintenance, les volontés « identitaires »...:
 - Revalorisation de la réduction pour les bateaux patrimoniaux à tous les ports sur la partie domanialité à -35%;
 - Passage de Vieux port à Lanton en catégorie B (adduction d'eau refaite);
 - Légère évolution CA commerces (cf concurrence restaurants centre ville);
 - Prestation aire de carénage équipée (max une semaine de présence) et aire de lavage équipée; Tarif préférentiel pros avec carte utilisation massive;
 - Frais de procédure contentieux sur GCV;



- Stationnement remorques sur zone de parking matérialisée;
- Légère revalorisation plan d'eau cat A (Digue ouest Andernos) mais toujours inférieur à avant 2017.
- Légère revalorisation AOT avec cabanes (5cts/m²) pour couverture des frais d'entretien et maintenance;
- Légère revalorisation moyen de levage collectif mis en place et entretenu par le gestionnaire (10€/an);
- Inscription/renouvellement sur liste d'attente (établie sur 3 ans cf soucis trésorier);
- 75% réduction navire de plaisance devant AOT Terrestre: suggestion à limiter pour les attributions initiales avant 2020 (risque juridique, « appel d'air » pour obtenir des cabanes sans aucun projet mais pour la place de bateau);
- Déplacement d'un navire, mise en sécurité par le SMPBA à revaloriser.

REDEVANCES PLAN D'EAU 2020 (TARIFS en euros TTC)

REDEVANCE TOTALE = Redevance d'occupation + redevance domaniale annexe

1/ Redevances d'occupation

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Catégories de ports selon leur niveau d'accessibilité sur une marée	Redevance annuelle	Redevance mensuelle	Redevance hebdomadaire	Redevance hebdomadaire	Redevance nuitée
		Basse saison du 1er octobre au 30 avril	Moyenne saison mai juin et septembre	Haute saison du 1er juillet au 31 août	
Catégorie 1	80,00	8,00	6,00	10,00	2,00
Catégorie 2	65,00	6,50	5,00	8,00	1,50

Catégorie 1 : La Teste de Buch - Gujan-Mestras

Catégorie 2 : Arès - Andernos - Lanton

NB : Occupation mensuelle hebdomadaire et journalière possible uniquement sur les linéaires publics

Navire multicoque sur linéaire public dans le port	Prix simple coque X2 (hors corps mort et vacance de quai)
Navire patrimonial	- 35 % (appliqué sur le redevance d'occupation)
Navire de plaisance des titulaires d'AOT terrestres (pour toute attribution initiale avant 2020)	-75%

OCCUPATION DU PLAN D'EAU DEVANT LES AOT TERRESTRES DES ENTREPRISES NAUTIQUES (sur déclaration annuelle de l'entreprise)	Nb d'emplacements déclaré * Longueur moyenne déclarée * tarifs au m (catégorie 1 ou 2)
---	--

NB : les navires sur les emplacements demandés doivent faire l'objet d'un contrat de maintenance avec l'entreprise nautique

POSTE D'AMARRAGE PROFESSIONNEL SUR LINEAIRES PUBLICS AMENAGES	Redevance assise sur la longueur du navire pro ou sur la longueur moyenne déclarée des navires en réparation ou maintenance (catégorie 1 ou 2 + redevance domaniale annexe)
---	---

2/ Redevances domaniales annexes

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

Niveau d'équipement portuaire	Catégorie A : Ponton aménagé et équipé de catways SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie B : Ponton aménagé SMPBA avec eau et/ou électricité	Catégorie C : - ponton aménagé SMPBA sans adduction ni électricité - quai avec eau et/ou électricité	Catégorie D : Quai aménagé SMPBA (échelles et systèmes d'amarrage fixe)	Catégorie E : Linéaire non aménagé SMPBA
Montant annuel et au m (en euros)	75,00 €	50,00 €	35,00 €	30,00 €	0,00 €
Montant mensuel et au m (en euros)	18,00 €	12,00 €	8,00 €	7,00 €	0,00 €
Montant hebdomadaire et au m (en euros)	6,00 €	4,00 €	3,00 €	1,50 €	0,00 €
Montant nuitée et au m (en euros)	0,75 €	0,57 €	0,43 €	0,21 €	0,00 €

Catégorie A : Andernos (Digue ouest quai Jean Bonnat)

Catégorie B : Lanton (Fontainevielle + Taussat Vieux Port digue est)

Catégorie C : La Teste de Buch (Dignes est et sud) - Lanton (Cassy traques A B C D déclassées avant travaux et Taussat Vieux Port digue Ouest)

Catégorie D : Lanton (Cassy Digue E), Andernos (Bétey)

Catégorie E : Andernos (port ostréicole) - Gujan-Mestras (Ostrea Edulis) - Lanton (piquets et devant AOT terrestres)

3/ Redevance d'amarrage - Corps morts

Tarifs au mètre (longueur du navire selon acte de francisation ou carte de navigation)

	SAISON 1er mars au 31 octobre	MENSUEL JUILLET / AOUT	MENSUEL HORS JUILLET / AOUT	HEBDOMADAIRE	JOURNALIERE
1ères lignes	25	10	5	2	1
2ème ligne et suivantes	60	30	15	6	2

4 / Inscription et renouvellement sur liste d'attente par commune	15€/3 ans /par liste occupation annuelle
5 / Déplacement d'un navire mis en sécurité par le SMPBA à terre ou sur place plan d'eau	350 €

REDEVANCES TERRESTRES 2020 (TARIFS en euros TTC)

1 / Redevances d'occupation annuelles

	ELEMENT D'OCCUPATION	TARIF au m ²
1	TP *	0,70 €
2	TP + Cabane SMPBA	1,30 €
3	TP + Quai SMPBA	1,50 €
4	TP + Cabane SMPBA + Quai SMPBA	1,85 €
5	Terrasse de restaurants et commerces	7,00 €
6	Terrasse des ateliers de restauration d'Andernos	36,00 €

* avec l'éventuel bâti édifié et entretenu par le titulaire de l'AOT

	ACTIVITES	TARIF
7	% sur Chiffre d'affaires année N-1 (restaurants et commerces)	1,20%
8	Transformateur EDF	500 €
9	Antenne d'opérateur de téléphonie sur bâtiment SMPBA	1 700 €
10	Pylône d'opérateur de téléphonie sur TP	7 500 €

2 / Redevances outillage

	ELEMENT D'OUTILLAGE	TARIF
11	Portique/Potence entretenus par le SMPBA	685 €/an
12	Infrastructures alimentation eau de mer réalisées et entretenues par le SMPBA	13,50 €/m ² bassin/an
13	Participation à surveillance ostréiculture période de fête	100€/an/entreprise/port
14	Cale de mise à l'eau de Canal (pour navire > 30 m)	20 000 € par mise à l'eau
15	Aire de carénage SMPBA (maxi 10 jours d'occupation)	10 €/j d'utilisation
16	Aire de lavage SMPBA	2€/3min d'utilisation
17	Bassin à flot	12 000 €/an
18	Stockage de marchandises et assimilées sur zone de sécurité publique SMPBA	1 € /m ² occupé par jour
19	Stationnement de remorques sur aire identifiée	10 € /j
20	Frais de procédure sur CGV	50 €

4. Travaux et programmation

Terminés: Travaux quais Cassy:

- linéaire cumulé de 264 m d'encrochements
- aménagement d'agréments sur une largeur comprise entre 4.00 m et 8.50 m.
- cheminement piéton en béton désactivé de 2.50 m de largeur,
- éclairage public avec 10 mats de 5 m,
- muret de 35 m en béton armé servant à la retenue de la voirie venant de la rue du port
- plantation de 13 arbres d'essence locale et engazonnement rustique de 640 m²
- lot 1 (Infrastructures) groupement Fayat/Buesa pour un montant final de 923 291.84 €HT
- lot 2 (VRD et Aménagements) entreprise Fayat pour un montant final de 169 371€HT



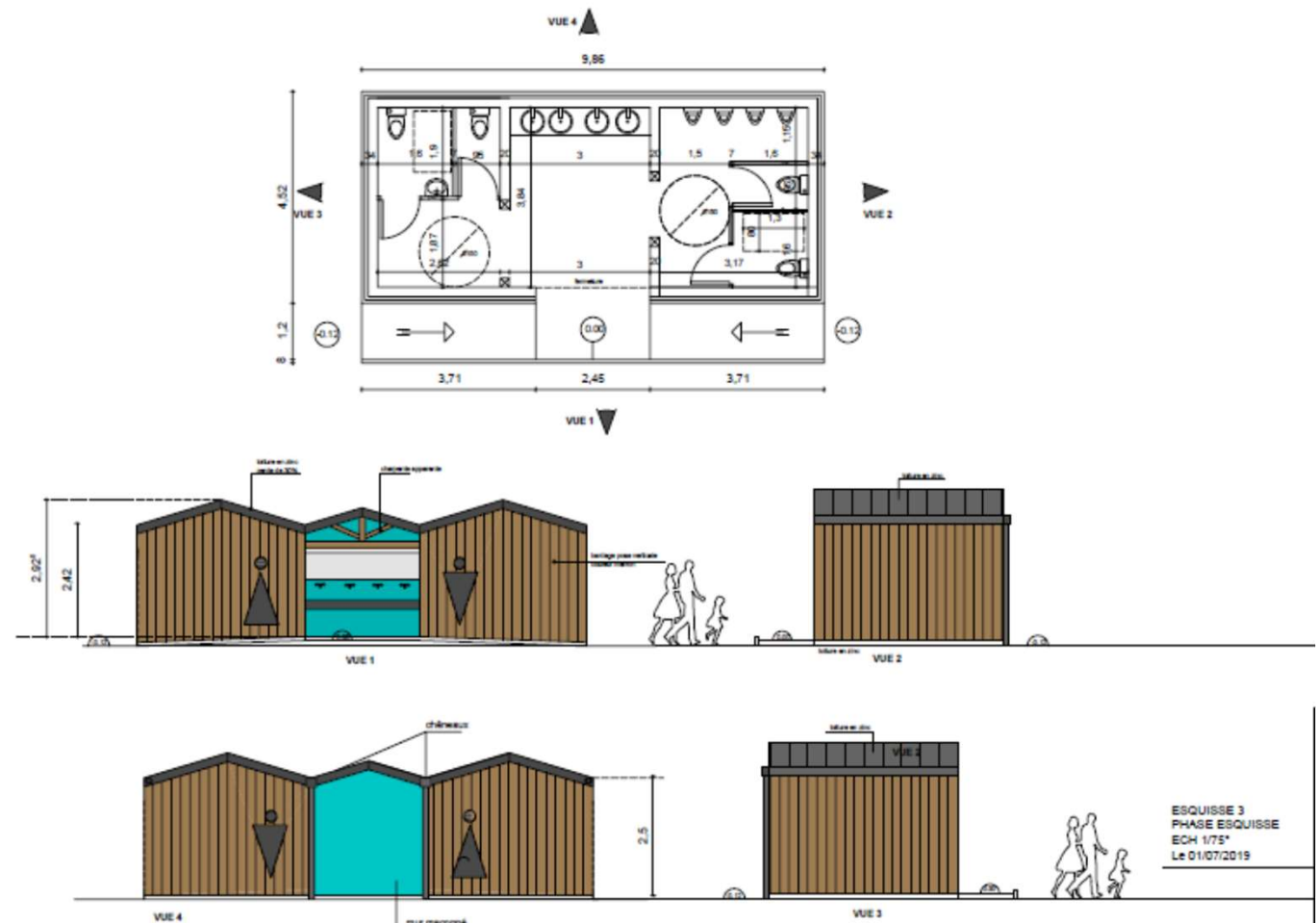


4. Travaux et programmation

- Entretien maintenance: 53 demandes dont 34 terminées, environs 30k€
- Entretien station carburant;
- Entretien ouvrages de protection portuaires;
- Entretien et sécurisation des pontons (D fait, A et C à venir)
- Remplacement des rouleaux des passerelles Cassy en A, B, C et D;
- Modification distribution électrique Fontainevieille;
- A venir modification stationnements Vieux Port;
- Entretien espaces verts, élagage;
- Installation crosses et échelles AOT pro et linéaires publics;
- Entretien corps morts;
-

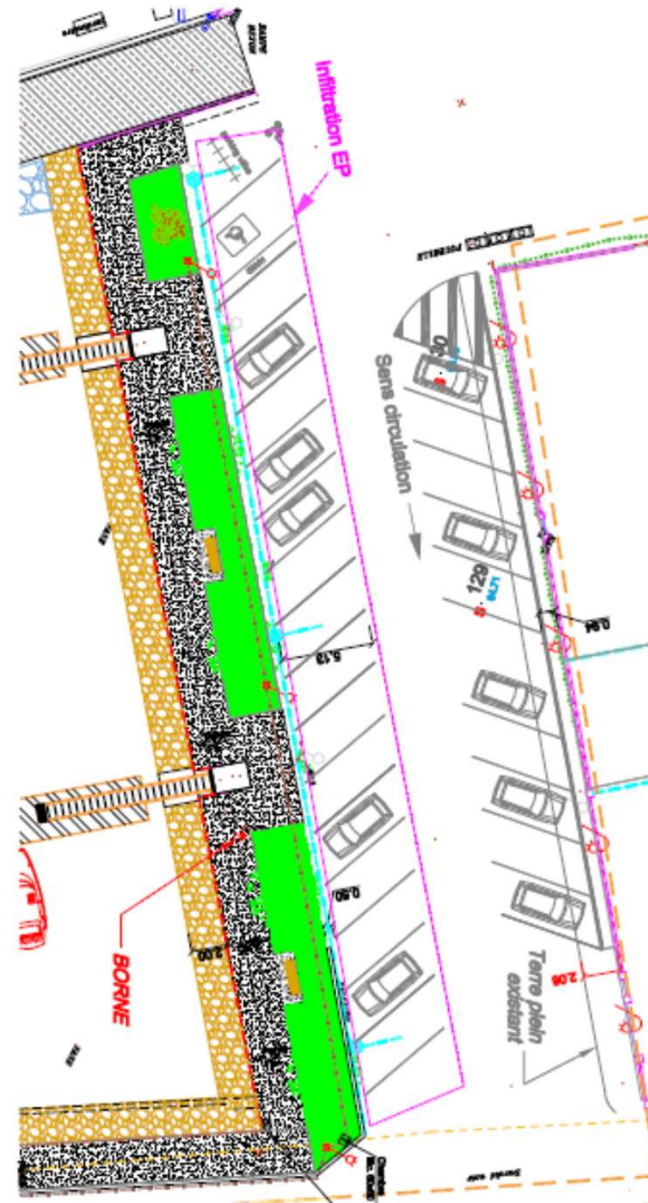
- A venir: Sanitaires Fontainevieille:

- Réunion présentation projet le 19 septembre;
- En attente avis ABF consulté pour dépose PC;
- Objectif livraison 2020,



- A venir:

- Parking Cassy:
 - Suite aménagement routier.



- A venir:

- Sécurisation CNTC: première tranche de mise aux normes et sécurisation (80k€);



5. Dragage et balisage



- Bathymétrie chenal de Fontainevieille réalisée;
- Bathymétrie port de Cassy programmée: objectif dragage du port en 2020;
- Balisage identitaire sera repris avant le fin de l'année;

6. Questions

